

CONSEIL MUNICIPAL



Compte Rendu de la Séance du
Mardi 06 Juillet 2021

SOMMAIRE

I – LE POINT SUR LES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE.....	3
II – LE POINT SUR LE TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES.....	3
III– LE POINT SUR LES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES	3
IV – DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA RÉHABILITATION D’UN LOGEMENT COMMUNAL AUPRÈS DE LA RÉGION ET DU DÉPARTEMENT	3
V – INCORPORATION DANS LE DOMAINE COMMUNAL DES TERRAINS SUPPORTANT LES VOIES ET RÉSEAUX DIVERS DU LOTISSEMENT LES CHRYSALIDES	4
VI – PERSONNEL : CRÉATION DE POSTES	5
QUESTIONS DIVERSES.....	6

Le Conseil Municipal de Saint Christol lez Alès s'est réuni en séance ordinaire le Mardi 06 Juillet 2021 à 20H30.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. BARBUSSE Cathy - BENEZET Jean-Charles - CAIZERGUES Marie – DATO Élisabeth - FRANCES Henri – GALIANO Catherine – GUILLOT Lucie - LAMSSALAK Arbdebrani - MALAVELLE William - MARTRE Valérie – MATHIEU Pascal - MEYNIER Jérôme - MONIER Rudy - MONTIGNY André - PASINETTI Josette - POPOFF Thierry – POUECH Serge - PULICANI Nicole - ROUX Jean-Pierre - ROUX Marie-Christine - SOUCHE Christel - THIBONNIER Nathalie – THOMAS Grégory – VAUTHIER Brigitte – ZIMMERMANN Blandine -

ABSENT AYANT DONNÉ PROCURATION : Mme FONTBONNE Céline (Procuration à Mme ROUX Marie-Christine) – Mme FOSSET Odile (Procuration à Mme MARTRE Valérie) – M. LASCH Christian (Procuration à M. MEYNIER Jérôme) –

ABSENT : M. BENKEMOUN David -

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. MONIER Rudy -

Monsieur le Maire ouvre la séance et cite les procurations des Conseillers empêchés d'assister à la séance de ce jour.

Afin de faire le point sur la pandémie de Covid_19, Monsieur le Maire fait part des mesures à retenir à ce jour.

Après la fin du port du masque en extérieur annoncée par le Premier Ministre Jean CASTEX, le 16 Juin 2021, le couvre-feu à 23H00 a été levé dès le 20 Juin 2021.

A compter du 30 Juin, un certain nombre de restrictions ont été allégées, voire levées alors que persistent le maintien des mesures barrière ainsi que la distanciation.

Est maintenu le port du masque en cas de rassemblement de personnes, y compris à l'extérieur. Ainsi, les festivités et toutes les activités qui sont possibles pourront se dérouler.

En ce qui concerne la campagne de vaccination, le centre d'Alès Prairie est ouvert désormais sans rendez-vous.

Les vacances scolaires débuteront le Mercredi 07 Juillet et Monsieur le Maire tient à préciser que toutes les mesures qui ont été prises dans les écoles, avec la participation de la collectivité, ont permis un déroulement de la scolarité des enfants, plutôt satisfaisant. Les Enseignants ont d'ailleurs adressé leurs remerciements à la Municipalité.

Monsieur le Maire propose de passer à l'approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 10 Juin 2021.

Approbation du compte rendu de la séance ordinaire du Jeudi 10 Juin 2021

Grégory THOMAS souhaiterait que soit apportée une précision à ses propos (caractères gras) :

- **Page 6** : "Grégory THOMAS se félicite du débat qui s'est déroulé en commission **des finances** au sujet de la TPLE. Il dit que le groupe qu'il représente a ainsi pu procéder à des constats. Selon lui, cela reste insuffisant car il reste à ~~fixer des objectifs~~ **poursuivre le débat sur les objectifs au sein de la commission de l'Environnement.**"
- **Page 12** : "Grégory THOMAS dit avoir relevé une certaine complexité à la lecture du PADD et il se dit étonné de l'objectif de réaliser 713 logements pour 2030, ce qui lui semble énorme. Il dit se demander si l'on ne va pas être obligé d'accepter les "barres" d'immeuble ~~pour atteindre cet objectif~~, **en référence aux 30% d'ensemble collectif indiqué dans le PADD (en page 6).**"

Ces précisions étant émises, le compte rendu du Conseil Municipal ordinaire du 10 Juin 2021 est ensuite approuvé à l'unanimité.

I – LE POINT SUR LES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le Maire fait part de la décision qui a été prise depuis la dernière séance du Conseil.

N°	Objet de la décision	Observation(s)
DEC2021-010	Mise à disposition d'un local au sein du bâtiment du Manoir à Rouret pour les besoins de la coopérative Les Spots.	Mise à disposition gratuite d'un local.
DEC2021-011	Avenant de transfert au profit de la SERPE SASU - Marché d'entretien des espaces verts de la commune - Lot n° 2 Entretien des espaces verts du lotissement de Cavalas.	Transfert faisant suite à une opération de fusion-absorption entre la société SERPE SASU et la société CMEVE SAS anciennement titulaire du marché

II – LE POINT SUR LE TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire fait le point sur le travail des commissions municipales qui se sont réunies depuis le dernier Conseil :

- Commission mixte Education/Affaires communautaires (réunion du 28 juin 2021),
- Commission des Travaux et de la Voirie (réunion du 29 juin 2021).

III– LE POINT SUR LES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

Monsieur le Maire aborde le sujet des affaires communautaires en évoquant les sujets qui ont été abordés en Bureau et Conseil de Communauté du 05/07/2021 :

- Vote des statuts d'Alès Agglomération
- Pacte Fiscal et Financier
- Décision Modificative N°1
- Vote du Compte Administratif
- Vote des Compte de Gestion

IV – DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA RÉHABILITATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL AUPRÈS DE LA RÉGION ET DU DÉPARTEMENT

Monsieur le Maire expose les éléments concernant la recherche des financements complémentaires auprès de la Région et du Département afin de procéder aux travaux de réhabilitation de la Maison ROCHE et sa transformation en 2 logements sociaux distincts de type T3.

Le montant des travaux à réaliser est estimé à 114 068,00 euros TTC.

Le plan de financement proposé pour cette opération de réhabilitation est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Ensemble des travaux de réhabilitation (toiture avec isolation, électricité, peinture, rénovation chauffage avec PAC, menuiseries)	114 068,00 €	SUBVENTIONS	
		Etat	16 400,00 €
		Région	14 000,00 €
		Département	11 000,00 €
		Sous total	41 400,00 €
		AUTOFINANCEMENT	
		Fonds propres	20 000,00 €
		Emprunt (CDC)	52 668,00 €
		Sous total	72 668,00 €
TOTAL TTC	114 068,00 €	TOTAL TTC	114 068,00 €

Dans ce contexte, il est proposé au Conseil de solliciter la Région et le Département afin d'obtenir les aides financières permettant de réaliser le projet de réhabilitation de cette habitation et sa transformation en deux logements sociaux.

Le Conseil municipal est invité à délibérer.

Les résultats du vote sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
28	0	0

Le Conseil Municipal SOLLICITE à l'unanimité (28 voix "Pour") auprès de la Région Occitanie et du Département l'aide financière pouvant être obtenue dans le cadre du projet de réhabilitation de la Maison Roche et sa transformation en deux logements sociaux et AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette opération.

V – INCORPORATION DANS LE DOMAINE COMMUNAL DES TERRAINS SUPPORTANT LES VOIES ET RÉSEAUX DIVERS DU LOTISSEMENT LES CHRYSALIDES

Monsieur le Maire rappelle la décision qui avait été adoptée, à l'occasion du Conseil Municipal du 12 Novembre 2020, de prendre en charge les VRD (Voies et Réseaux Divers) du lotissement "Les Chrysalides" et d'acquérir le foncier correspondant.

Cependant, après enquête faisant apparaître l'absence avérée du propriétaire d'origine des parcelles de terrain concernées, la commune a été amenée à engager une procédure d'acquisition de biens sans maître, en application des articles 713 du Code civil et de l'article L1123-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P).

Cette procédure a débuté avec le recueil de l'avis favorable de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID), le 26 novembre 2020.

Par la suite, un Arrêté Municipal n° ARR2020-558, en date du 08 décembre 2020, a constaté que les biens désignés ci-après étaient vacants :

Section du cadastre	N°	Adresse cadastrale	Surface en m ²
BB	175	Ribautelle	207
BB	180	Ribautelle	462
BB	181	Ribautelle	1 115
BB	185	Ribautelle	183
BB	211	La Pyramide	59
BB	212	La Pyramide	5
BB	213	La Pyramide	18
BB	241	Avenue du Général de Gaulle	147
Surface totale			2 196

A partir des dernières mesures de publicité prévues par l'arrêté, le propriétaire potentiel disposait d'un délai de six mois pour se faire connaître, soit jusqu'au 19 juin 2021.

Au terme de ce délai, et n'ayant reçu aucune revendication de propriété, l'immeuble représenté par les différentes parcelles mentionnées précédemment est présumé sans maître. Auquel cas, le Conseil Municipal peut valablement délibérer pour décider de l'incorporation définitive de celui-ci dans le domaine communal (domaine public).

Monsieur le Maire invite les Conseillers à se prononcer.

Les résultats du vote sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
28	0	0

Le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité (28 voix "Pour"), d'incorporer dans le domaine communal, les terrains supportant les Voies et Réseaux Divers (VRD) de la section BB, pour une superficie totale de 2 196 m2.

VI – PERSONNEL : CRÉATION DE POSTES

Afin d'améliorer le fonctionnement du service de la Médiathèque, il est proposé de procéder à une première création de poste à temps plein au 1^{er} septembre 2021 correspondant au grade de d'assistant du patrimoine et relevant du cadre d'emplois d'assistant de conservation territorial du patrimoine et des bibliothèques, catégorie B.

Une seconde création de poste est également proposée pour la stagiairisation d'un agent actuellement en CDD. Il s'agit d'un poste d'adjoint technique territorial, à temps complet, à compter du 1^{er} septembre 2021, catégorie C.

Monsieur le Maire invite les Conseillers à passer au vote.

Les résultats du vote sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
28	0	0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (28 voix "Pour"), DECIDE de créer un poste d'Assistant du Patrimoine et un poste d'Adjoint Technique, à temps complet, à compter du 1^{er} septembre 2021.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Programme des Festivités de l'été 2021.
- ✓ Visite du Jury du concours Villes et Villages fleuris : le 20 Juillet 2021.
- ✓ Animations et cérémonie du 14 Juillet.
- ✓ Commission des Sports de l'Agglo et projet de territoire.
- ✓ Travaux au Serre d'Avène et nuisances pour le voisinage.
- ✓ Travaux à l'intersection du Chemin Joseph Portal et de la RD 6110 et installation d'une enseigne automobile.
- ✓ Félicitations de Grégory THOMAS à Monsieur le Maire, nouvellement élu Conseiller Départemental et déclaration du groupe "Ensemble Pour la Qualité de Vie à Saint Christol".

La séance du Conseil Municipal est levée à 21H50
